

« Vivre l'aventure des chemins de Saint-Jacques ! »

[3^{ème} Section]



**De BURGOS à SANTIAGO DE COMPOSTELA
(Espagne)**

**du 17 août au 8 septembre 2018
avec Frédéric de Coninck**

**Joie
& Vie** 

«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »

Du 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck

P R E S E N T A T I O N

Changer de rythme, changer d'habitudes, changer de lieu pour se mettre à l'écoute de Dieu : voilà l'aventure que nous vous proposons.

Le chemin de Saint-Jacques est un lieu particulier. On y part avec un sac à dos et le juste nécessaire pour la route (on fait la lessive aux étapes). On dort dans des hébergements collectifs, même s'ils sont, année après année, de mieux en mieux aménagés. On marche tranquillement, entre 20 et 25 kilomètres par jour et l'on se met à l'écoute de la nature, de ce que Dieu veut nous dire. On apprend à trouver ou à retrouver sa place dans la création.

Nous proposons de poursuivre la route que nous avons entamée ces deux dernières années, en repartant de Burgos, en traversant le plateau de la Meseta en Castille, puis l'approche des montagnes de la Galice, la traversée des cols à 1300 mètres d'altitude et, ensuite, la plongée vers Santiago de Compostela (Saint Jacques de Compostelle), terme de notre marche. La marche nous prendra trois semaines. Cette durée que nous proposons est le fruit de l'expérience : elle permet de prendre le temps d'être ailleurs. **Rendez-vous, donc, le vendredi 17 août en fin d'après-midi à Burgos. Nous repartirons de Santiago le samedi 8 septembre dans la journée (à l'heure qui convient à chacun).**

S'il s'avère que vous ne pouvez vous libérer que pour une période plus courte, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Frédéric de Coninck. Si un nombre significatif de personnes sont partantes pour une durée plus courte, il sera peut-être possible d'organiser un projet spécifique dans les années à venir.

Chaque jour, un texte de l'évangile sera offert à notre méditation, avec quelques pistes pour nourrir notre dialogue avec Dieu. Le matin sera particulièrement tourné vers cette méditation et la marche se fera en silence. Les échanges seront ouverts à partir du pique-nique de midi. Le soir, nous aurons un moment de partage ensemble et le matin, un moment de recueillement pour recevoir le texte du jour.

D'un point de vue matériel, les hébergements où nous dormirons ne préparent pas toujours le repas du soir, mais, dans ce cas, un menu pèlerin est proposé dans un restaurant à proximité du gîte. **Les frais d'inscription couvrent la demi-pension.** Chacun aura simplement à se préoccuper du pique-nique du midi (facile à constituer dans les boutiques, au long du chemin).

Avant le départ...

Une documentation sera envoyée à chacun, avec des conseils sur la manière de constituer son sac à dos (ce qu'il faut prendre et ce qui est inutile), des conseils pour la préparation physique, un support décrivant les étapes et une présentation des méditations bibliques programmées.

Frédéric de Coninck



«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »

Du 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck

PRESENTATION (suite et fin)

Un mot sur l'accompagnateur ...

Ce parcours est organisé et animé par Frédéric de Coninck qui a parcouru trois fois le chemin dans son entier : du Puy-en-Velay à Saint-Jacques de Compostelle par fragments successifs (en 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015) puis de chez lui, à Lagny-sur-Marne, jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle puis au cap Finisterre au bord de l'Océan Atlantique, d'une seule traite, pendant trois mois, en 2013 et, enfin, de Séville dans le sud de l'Espagne jusqu'à Saint-Jacques en 2017.

Il est également l'auteur du livre « Paris/Compostelle, dans les pas du Galiléen » paru aux Editions Empreintes.



A qui s'adresse cette aventure ?

La foi de chacun lui appartient. Il est parfaitement possible de s'inscrire si l'on est en recherche, à partir du moment où on est prêt à méditer un passage de l'évangile chaque matin.

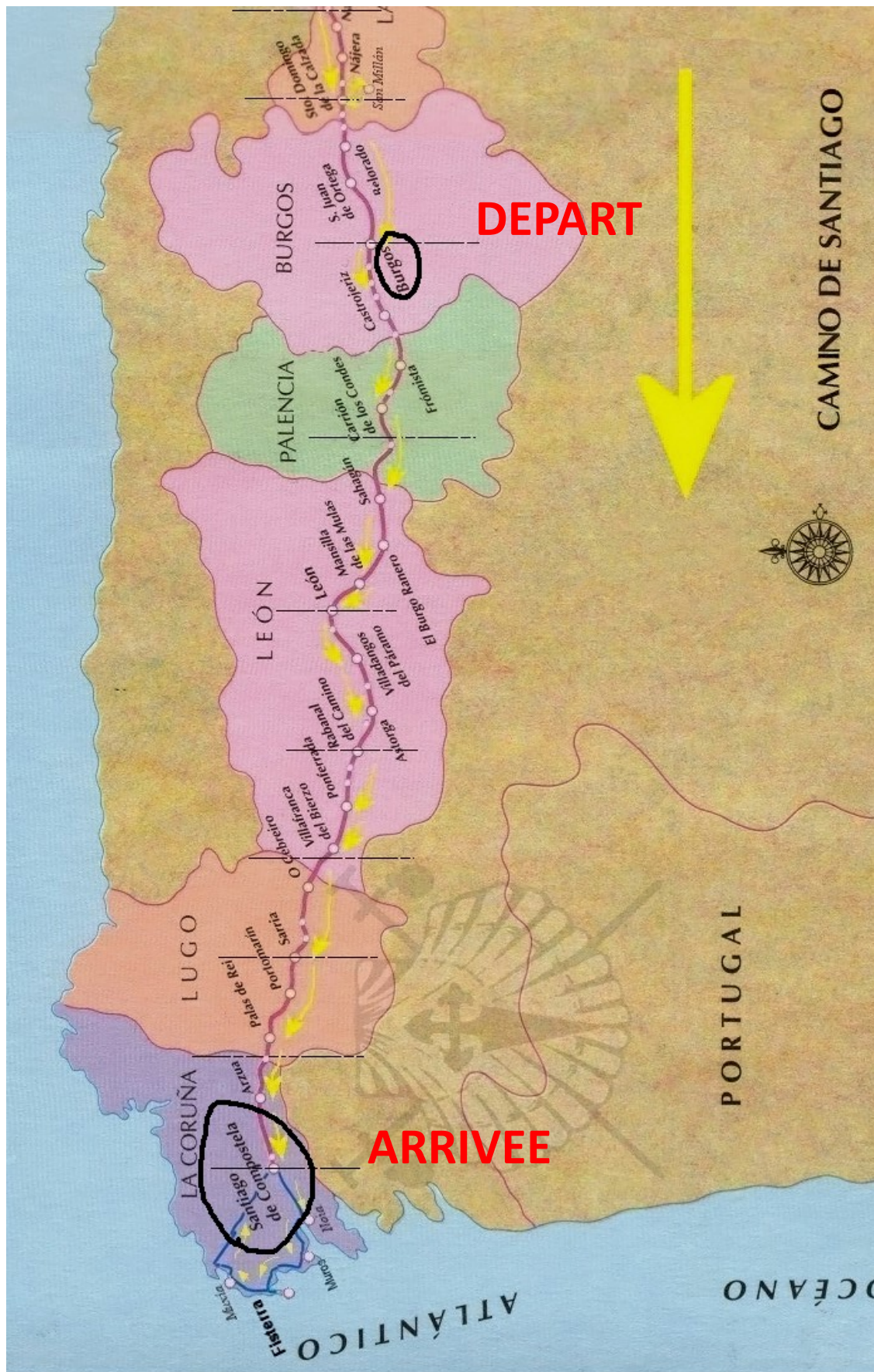
Le nombre de participants est limité à 8 personnes pour plus de souplesse et d'adaptation sur le plan pratique.



«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »

Du 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck

L'ITINERAIRE



«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »

Entre le 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck

DEROULEMENT

Vendredi 17 août

Domicile -> BURGOS

Nous vous donnons rendez-vous à Burgos dans l'après-midi :

➔ **Adresse du gîte :**

Hostel Burgos

Calle Miranda 4

BURGOS

(à côté de la gare routière)



Samedi 18 août au vendredi 7 septembre BURGOS -> SANT. DE COMP.

Sur les chemins de Saint-Jacques ... nous vous proposons :

- Marche en silence pour méditer le matin
- Le reste de la journée marche au rythme de chacun
- En fin de journée : moment de partage
- Un texte et des impulsions pour la méditation de chaque jour lus ensemble le matin

A noter :

- *Chacun dispose d'un support pour se diriger sur le chemin et ne pas dépendre uniquement du groupe*
- *Des conseils seront donnés avant le départ pour constitution du sac à dos et tous les détails à connaître avant le départ*

Samedi 8 septembre

SANTIAGO DE COMPOSTELA -> Domicile

➔ **Adresse du gîte :**

Albergue Seminario Menor

Avenida Quiroga Palacios 2A

SANTIAGO DE COMPOSTELA



«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »

Du 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck

LES CONDITIONS

DATES :

- Du 17 août au 8 septembre 2018

PRIX :

- 975 € par personne, base 8 personnes participantes.

LE PRIX COMPREND :

- **L'hébergement en demi-pension (22 nuitées) en gîte** du dîner du 1er jour (vendredi 17 août) au petit-déjeuner du dernier jour (samedi 8 septembre) en chambres ou en petit dortoir.
- **Les frais d'accompagnement et d'organisation** : préparation, guide, conseils et accompagnement spirituel, ...
- Une assurance **annulation-rapatriement**.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les déjeuners (possibilité de faire ses achats sur les lieux de passage)
- Les frais de voyage (domicile -> Burgos et Santiago -> domicile). En fonction de l'origine géographique des participants, possibilité d'organiser un co-voiturage en voiture ou minibus.
- Les dépenses d'ordre personnel
- La cotisation 2018 de membre « Joie et Vie » de 10 €.

CONDITIONS D'ANNULATION

⇒ De la part de Joie et Vie :

L'association « *Joie et Vie* » se réserve le droit, si le nombre minimum de participants inscrits n'est pas atteint au **31 mars 2018**, d'annuler le séjour sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée. Toutes les sommes versées seraient bien entendu intégralement remboursées.

⇒ De votre part :

Si vous annulez votre inscription au-delà du 18 mai 2018 :

- **Pour des motifs inclus dans la garantie annulation** (maladie grave, accident corporel grave, ...), nous vous rembourserons la totalité des sommes versées, à l'exception du montant de l'assurance et d'une franchise de 50 €.
- **Pour d'autres motifs** : si vous vous faites remplacer, les sommes versées vous seront remboursées à l'exception des éventuels frais liés aux modifications de la réservation. Si vous ne vous faites pas remplacer, nous vous remboursons les sommes versées diminuées du montant des frais administratifs et des frais engagés non remboursables par nos prestataires.

«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »

Du 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck

MODALITES D'INSCRIPTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Veuillez remplir et nous retourner le bulletin d'inscription ci-après accompagné d'un chèque de **340 €** par personne (330 € d'acompte et 10 € de cotisation 2018). Le tout est à envoyer à :
« Joie et Vie » - 52 rue Furstenberger - 68200 MULHOUSE
- Pour une bonne organisation du séjour, il est recommandé de ne pas tarder à s'inscrire lorsque la décision de participer est prise !
- Date limite d'inscription : **31 mars 2018**

A NOTER : *Vu le caractère spécifique du projet, les personnes souhaitant s'inscrire seront mises en contact avec Frédéric de Coninck, afin de partager leur pratique habituelle de la marche et quelques éléments de ce qu'elles attendent de la démarche méditative en silence le matin. Si les attentes des personnes concernées correspondent au projet, le processus d'inscription suivra son cours ensuite.*

MODALITES DE PAIEMENT :

- A l'inscription, vous versez un acompte de **330 €**, plus **10 €** de cotisation de membre pour l'année 2016, (si vous ne l'avez pas encore versée) soit au total **340 €** par personne.
- le solde du séjour (**645 €**) est à régler impérativement **avant le 17 juillet 2018** (*une facture vous sera envoyée auparavant*).

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter, en fonction de la nature de votre demande :

- Frédéric de Coninck : frederic.deconinck@wanadoo.fr
- le bureau « Joie et Vie » au **03 89 60 61 60** ou par mail à **info@joie-et-vie.com**.

Nos références bancaires en France et en SUISSE :

Pour la **FRANCE** : Compte bancaire :

Intitulé : « Association Joie et Vie »

N° 310013476745 au Crédit Mutuel - Agence d'Altkirch

IBAN : FR76 1027 8031 0000 0134 7674 572 - BIC : CMCIFR2A

Pour la **SUISSE** : Compte Post Finance :

Intitulé : « Joie et Vie » - IBAN : CH91 0900 0000 1421 3755 5—BIC : POFICHBEXXX

«Vivre l'aventure des chemins de St-Jacques ! »
Du 17 août au 8 septembre 2018 avec Frédéric de Coninck
BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le **31 mars 2018** à :
«Joie et Vie» - 52 rue Furstenberger - 68200 MULHOUSE

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

NOM du conjoint : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-Mail (le cas échéant) : _____

- Je m'inscris (nous nous inscrivons) au séjour **«Vivre l'aventure des chemins de Saint-Jacques ! »** organisé par l'association «Joie et Vie» du **17 août au 8 septembre 2018 : BURGOS -> SANTIAGO DE COMPOSTELA**. J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et m'engage à les respecter.
- Ci-joint un chèque de **340 €** (330 € + 10 € de cotisation 2018) **par personne**. Possibilité d'effectuer un virement bancaire ou postal. Voir références page 7.

(cochez les cases qui conviennent)

Fait à : _____ le : _____

Signature(s) :